

CIF (Congé Individuel de Formation) Diplôme d'Etat bac +2 BTS Banque Option Marché des Particuliers

Définition

Le titulaire du BTS Banque exerce ses activités dans le secteur bancaire : banques (BNP, Société Générale, Crédit Lyonnais...), banques coopératives ou mutualistes (Crédit Mutuel, Banques Populaires, Crédit Agricole...), caisses d'épargne et de prévoyance, caisses de Crédit municipal, sociétés financières (Diac...), institutions financières spécialisées (Crédit Foncier...).

Emplois visés

Avec le BTS

Chargé de clientèle de particuliers

Le poste est évolutif. Il conduit à l'encadrement d'une équipe et permet l'évolution de la fonction dans le cadre d'une mobilité fonctionnelle et/ou géographique.

Niveau d'études et compétences générales

- Baccalauréats généraux et technologiques
- La maîtrise de la communication écrite et orale (y compris en langue vivante étrangère), l'adaptabilité, l'aptitude au raisonnement et à la logique
- L'aptitude à la vente et à la négociation commerciale
- Bonne communication écrite et orale **Salariés ayant droit au CIF (Congé Individuel de Formation)**
 - **Salarié(e) en CDI** : justifier de 24 mois consécutifs ou non d'activité salariée, dont au moins 1 an dans l'entreprise actuelle.
 - **Salarié(e) en CDD** : justifier de 24 mois consécutifs ou non, en qualité de salarié au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois. Ou justifier de 6 mois consécutifs ou non en CDD au cours des 22 mois précédant la fin du dernier contrat.
- **Date limite de dépôt de dossier auprès de l'organisme financeur** (ex : Fongecif, AFDAS, FAFF.TT, etc.) :
 - Salarié(e) en CDI : 2 mois avant le début de la formation.
 - Salarié(e) en CDD : 3 mois avant le début de la formation.

Durée de la formation

- 10 à 12 mois

Rythme hebdomadaire

CIF	5 jours de cours par semaine 12 semaines de stages en milieu professionnel dont 4 semaines consécutives
------------	--

PROGRAMME

ENSEIGNEMENT GENERAL

1 FRANÇAIS

- techniques d'expression orale
- préparation de l'épreuve écrite : synthèse (notée sur 40), écriture personnelle avec analyse des documents proposés (notée sur 20)

2 LANGUES VIVANTES : LV1 OBLIGATOIRE LV2 EN OPTION

- acquisition de la langue orale dans le domaine professionnel
- expression orale (à partir de documents écrits, audio ou vidéo)
- expression écrite

3 ECONOMIE GENERALE

- introduction à la connaissance économique
- les acteurs de la vie économique et leurs comportements
- prix et revenus
- la monnaie et le financement de l'économie
- évolution et analyse des grandeurs globales de l'économie
- les formes d'organisation de l'activité économique
- les relations économiques internationales
- développement et croissance

4 ECONOMIE D'ENTREPRISE

- L'entreprise
- le savoir entreprendre
- le fonctionnement de l'entreprise
- l'entreprise et ses systèmes
- la stratégie de l'entreprise
- entreprise et société

5 ECONOMIE MONETAIRE ET BANCAIRE

- la monnaie
- le marché monétaire
- le marché financier
- le marché du crédit
- le marché des changes et les fonctions économiques
- le financement des retraites et les fonctions économiques
- les institutions monétaires européennes
- la monnaie unique européenne et ses fonctions économiques
- les institutions financières et économiques internationales

6 DROIT GENERAL

A - Cadre de la vie juridique

- divisions du droit et sources du droit objectif
- la procédure
- la source et la preuve des droits subjectifs

B - la mise en œuvre du contrôle bancaire

- les organes de contrôle
- les contraintes de gestion (liquidité, rentabilité, qualité, sécurité)

C - Acteurs de la vie juridique

- la personnalité et la capacité juridique
- les régimes matrimoniaux
- les concepts juridiques d'entreprise et des sociétés
- le statut des commerçants

D - les droits et les biens

- classification des droits et des biens
- le droit de propriété
- le fonds de commerce

E - les sources des obligations

- les actes et les faits juridiques
- les contrats
- les délits et quasi-délits : notion de faute et de réparation
- les assurances dans le domaine de l'immobilier

F - Donations et successions

G - le cadre juridique des échanges

- Les principaux contrats
- les principaux moyens de paiement
- les garanties de paiement

H - la protection du consommateur

- les obligations d'informer et de ne pas forcer
- l'obligation de vendre
- les clauses abusives
- les garanties légales et conventionnelles

I - la protection du consommateur

- l'information de l'emprunteur
- les mesures de protection
- le surendettement

J - le traitement des difficultés de paiement de la clientèle

- les mesures conservatoires
- les procédures collectives

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

1 GESTION DE LA CLIENTELE ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

- la veille et la recherche d'informations sur l'environnement du métier
- l'analyse du fonds de commerce
- l'analyse, la gestion et le développement d'un portefeuille de clients
- la mise en œuvre d'opérations commerciales
- la gestion de la relation clients
- l'analyse de l'activité et des résultats

2 TECHNIQUES BANCAIRES DU MARCHE DES PARTICULIERS

- le suivi de l'évolution du marché bancaire des entreprises
- la connaissance du client particulier
- l'ouverture de compte
- la gestion des moyens de paiement
- la gestion des comptes de clients
- la clôture de compte
- la vente de produits et services liés au compte
- la vente de produits d'épargne bancaire et non bancaire
- la fiscalité du particulier
- la vente de crédit aux particuliers
- la vente de produits d'assurance
- la gestion du risque

3 CONDUITE ET PRESENTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES (CPAP) :

Cette épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à mener des missions et des analyses à caractère professionnel dans le secteur bancaire.

REGLEMENT D'EXAMEN

Intitulé des épreuves	Mode	Durée	coeff.
Epreuves obligatoires			
E.1. Expression française	Ecrit	4 h	3
E.2. Langue vivante 1	Ecrit	2 h	1
	Oral	20 min	1
E.3. Economie et droit			
Sous épreuve : Economie générale	Ecrit	3 h	2
et économie d'entreprise			
Sous épreuve :			
Economie monétaire et bancaire	Ecrit	4 h	3
- Droit général et bancaire			
E.4. Gestion de la clientèle et	Oral	0 h 30	1,5
Communication professionnelle	Ecrit	2 h	1,5
E.5. Techniques bancaires			
Du marché des particuliers	Ecrit	5 h	6
E.6. Conduite et présentation			
D'activités professionnelles	Oral	0 h 40	3
Epreuve(s) facultative (s)			
E.F.1. Langue vivante 2	Oral	0 h 20	1

(document non contractuel)